

Le très hon. M. Diefenbaker: Je demanderais ceci au premier ministre, monsieur l'Orateur, et je ne veux pas de réponse légère. Est-ce un fait ou non que le gouvernement songe maintenant à supprimer le mot «royale» de cette appellation? La question est simple.

• (2.20 p.m.)

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le député consulte le hansard demain, il y verra que j'ai répondu que c'était la première fois que j'entendais pareille suggestion. Il s'ensuit donc que nous n'avons aucune intention de ce genre.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est parfait.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE DESTROYERS— LA LIVRAISON DES NAVIRES—L'ACHÈVEMENT DE LA COMMANDE AUX CHANTIERS DE LA CÔTE EST

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être poser au ministre de la Défense nationale une question qui découle de l'augmentation constante du coût du programme de construction de destroyers d'escorte porteurs d'hélicoptères. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'un des quatre navires va sortir des chantiers navals fluviaux avant la fin de l'année, et si l'on prévoit de terminer la construction de ces navires dans le chantier naval du gouvernement à Halifax ou dans l'un des chantiers de la côte est?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Les projets à l'égard de ces navires sont ceux que j'ai mentionnés au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale: trois des navires seront livrés au cours de l'année 1972, et le quatrième, au début de 1973.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si, d'ici la fin de l'année, il serait disposé à faire à la première occasion, au comité permanent, une déclaration concernant l'estimation du coût de ce programme.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, le député le sait, j'ai présenté au comité un état très détaillé du contrat. Toutefois, pendant l'étude des crédits de mon ministère par le comité, je serai disposé à revenir sur cette question si tel est le vœu du comité.

[Plus tard]

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Défense nationale une autre question supplémentaire. Aurait-il l'obligeance de répondre à la première partie de ma question précédente où je lui ai demandé si son ministère envisage de parachever la phase finale de la construction des navires du type DDH sur les chantiers navals de Halifax ou de quelque autre port de la côte atlantique?

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Macdonald: Je pense que, même après le lancement des navires en question et après la période d'essai en mer, des travaux devront encore être effectués consécutivement à ces essais. Le tout est de savoir quel sera l'ampleur de ces travaux. En principe, il ne me semble pas que l'on puisse effectuer des travaux avant l'armement dans les chantiers de l'Est. Les navires seraient terminés dans les chantiers d'Halifax.

LA VENTE POSSIBLE DE CF-5 AU VENEZUELA—LA COMMANDE D'APPAREILS À DOUBLE COMMANDE

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire si ma question est supplémentaire. Elle se rapporte à la possibilité de vente au Venezuela de 20 avions CF-5 et au fait que les Forces armées du Canada songeraient, paraît-il, à les remplacer par des appareils à double commande. A quoi serviraient-ils?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme l'indique le Livre blanc sur la défense publié en août et comme je l'ai signalé en réponse à une question qui m'a été posée la semaine dernière, on se propose d'utiliser certains appareils CF-5 en remplacement du T-33 qui est arrivé à la fin de sa vie comme appareil servant à l'entraînement avancé. On se propose donc ou de transformer les monoplans actuels ou, si mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce réussit à faire des ventes, de construire de nouveaux appareils à double commande.

LE PROJET D'ACHAT D'AVIONS SUPERSONIQUES—LA QUESTION DE L'ENTRAÎNEMENT DE PILOTES

M. Doug Rowland: Monsieur l'Orateur, prévoit-on que le ministère de la Défense nationale achètera d'autres avions pouvant atteindre des vitesses supérieures à Mach 1 et, si oui, de quelle sorte et à quelle fin? Sinon, à quel usage ces avions d'entraînement sont-ils destinés?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Je rappelle au député que les avions CF-101 et CF-104 resteront en service probablement jusqu'à la fin de la décennie, ce qui justifie la formation au pilotage d'avions modernes supersoniques.

LE PROJET DE VENTE DES APPAREILS CF-5

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, le ministre nous ayant assurés il y a un an, lorsqu'on l'a interrogé à ce sujet, que le CF-5 était parfaitement satisfaisant pour l'usage des Forces armées canadiennes et que celles-ci sauraient l'utiliser, je voudrais demander maintenant pourquoi le gouvernement est si pressé de vendre ces avions.

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est s'engager dans un débat. La présidence donnera la parole au député de Dartmouth-Halifax-Est qui a soulevé le premier la question, pour une dernière question supplémentaire et nous passerons ensuite à un autre sujet.